



Dépôt : Gast Gibéryen
Date : 3 juillet 2008
Débat d'orientation sur la réorganisation territoriale

2

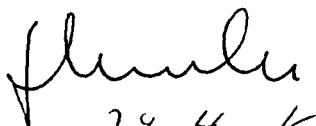
MOTION

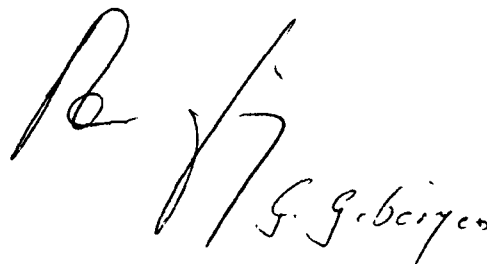
La Chambre des Députés

- considérant que la réorganisation territoriale définira des « missions obligatoires » pour les communes, missions échelonnées selon la taille des communes
- considérant que les communes proposent déjà de nombreux services aux citoyens allant au-delà des missions de base actuelles
- considérant qu'avant de distinguer les missions obligatoires des missions facultatives il y a lieu de disposer d'un inventaire complet de ces missions actuellement offertes par les communes


Invite le Gouvernement

- à présenter, commune par commune, un inventaire des services proposés aux citoyens


J. Y. Hertzog


G. Gibéryen


R. NEWLEN


J. P. Koop


F. Letjens